



Vinzel veut prendre le train de la dépollution naturelle



Trois murs filtrant les produits phytosanitaires ont été installés dans un ancien décanteur. ARCHIVES SIGFREDO HARO

ENVIRONNEMENT

Un système biologique de traitement des eaux de surface intéresse les CFF.

«Vinzel va faire des petits!», s'est exclamé Pascal Boivin mardi soir dernier. Le professeur à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia) de Genève et Jean-François Rubin, directeur de la Maison de la Rivière, ainsi qu'une collaboratrice, sont venus présenter aux conseillers généraux un bilan du projet pilote inno-

vant intitulé Agri-Fisch. Il s'achève cette année après quatre ans de recherche. Et déjà d'autres domaines d'activités que celui visé à l'origine, soit l'agriculture et la viticulture, s'intéressent à tester ce dépollueur naturel des eaux de surface. Et pas des moindres puisque l'on trouve en tête de train les CFF et peut-être même l'Office fédéral des routes pour ses viaducs.

Test à Renens

Les CFF vont tester dès cet automne un prototype adapté à leurs besoins, à Renens. Il permettra d'épurer les eaux qui s'écoulent entre les rails, l'ex-régie fédérale utilisant

des produits phytosanitaires pour enlever les mauvaises herbes, «de façon restreinte et pour des questions de sécurité uniquement», souligne Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. «Ce dispositif nous paraît intéressant, il va être testé durant une année afin de vérifier s'il est effectivement plus efficace, moins coûteux et génère moins d'emprise au sol que nos différents systèmes utilisés jusque-là», confirme le porte-parole. Les CFF investissent pour cela quelque 40 000 francs. Il est encore trop tôt pour affirmer si, en cas d'efficacité avérée, le système sera transposé à tout le réseau.

Pour l'agriculture et la viticulture, à l'origine

Un ancien décanteur a été transformé en un véritable filtre et épurateur biologique. Il capte et décompose les résidus de traitements phytosanitaires amenés depuis les vignes par ruissellement des eaux de pluie. De la sorte, les produits néfastes pour l'environnement n'atteignent pas la rivière et la qualité de l'eau est préservée. Le procédé fonctionne grâce à des murs filtrants composés de matières organiques qui piègent les pesticides présents dans l'eau, qui en ressort purifiée.

Financement à trouver pour la suite

Le projet pilote a été financé par la Fondation Gelbert à hauteur de 400 000 francs

LA CÔTE

La Côte
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'962
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 37'080 mm²

Ordre: 1096783
N° de thème: 676.004

Référence: 70935581
Coupure Page: 2/2



**Ce dispositif nous paraît
intéressant. Il va être testé
durant une année
par nos services.”**

JEAN-PHILIPPE SCHMIDT
PORTE-PAROLE DES CFF

et mené conjointement par la commune de Vinzel, la Maison de la Rivière, l'hepia et ecaVert. Le dispositif a été testé au cours de ces quatre dernières années, des mesures ont été réalisées également dans la Dullive. Au final, le bilan est plus que positif, le dispositif efficace, hormis quelques petits dé-

fauts de jeunesse. Les murs se sont partiellement dégradés, car des rongeurs se sont régalingés et de fortes pluies ont amené des sédiments. En outre, il faudrait encore davantage de temps pour mesurer les effets sur la rivière.

L'objectif désormais: installer à Vinzel un Agri-Fisch II plus solide et antirongeurs. Et appliquer à tout le bassin versant de La Côte cette technologie innovante qui permet de diminuer les pollutions diffuses. «On va se battre pour équiper massivement le secteur agricole», a conclu Pascal Boivin. A régler encore: la question du financement.

JOL